

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°146

Le Coin des Epargnants

- Le tableau économique et financier
- La bourse en mode diesel
- Le pétrole entre espoir et dépression

Si vous étiez absent cette semaine...

- Les Français reprennent-ils espoir ?
- Un climat des affaires mi-figue, mi-raisin
- La chute des classes moyennes

Le Coin de la Conjoncture

- The british high wire
- Le Portugal, le suspens sans danger

Le Coin des Tendances

- La fin du soutien aux énergies fossiles
- Des Français connectés mais pas heureux

L'agenda éco et les prévisions de la semaine

LE COIN DES EPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 25 sept. 2015	Evolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2014
CAC 40	4480	-1,22 %	4 272
Dow Jones	16 315	-0,44 %	17 823
Nasdaq	4 686	-2,92 %	4 777
Daxx Allemand	9 707	-2,10 %	9 805
Footsie	6 117	+ 0,22 %	6 566
Stoxx 50	2 995	-0,91 %	3 146
Nikkei	17 880	-1,05 %	17 450
Taux de l'OAT France à 10 ans (taux BDF 24 sept.)	0,910	1,0980	0,8370 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (25 sept.)	0,651	0,665	0,541 %
Taux du Trésor US à 10 ans (25 sept.)	2,176	2,157 %	2,17 %
Cours de l'euro / dollars (25 sept.)	1,1194	-0,94 %	1,2106
Cours de l'once d'or en dollars premier fixing Londres (25 sept.)	1 145	+ 0,84 %	1 199
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (25 sept. à 17 H 30)	47,940	+ 0,38 %	57,54

La bourse en mode diesel

La semaine a été marquée par le scandale de Volkswagen qui a occasionné la chute de la bourse de Frankfort et celle du secteur automobile. Au-delà de la tourmente liée

aux logiciels anti-pollution, les bourses ont bien digéré le report de la hausse des taux par la FED. Par ailleurs, les investisseurs ont été agréablement surpris par la révision à la hausse de la croissance américaine au deuxième trimestre. Le taux est désormais de 3,9 % en lieu et place du 3,7 % initialement annoncé. La progression de la consommation a été de 3,6 %. L'indice de confiance du consommateur, tel que calculé par l'université du Michigan, était espéré à 86,5 points en données finales de septembre et a atteint 87,2 points. De même les indicateurs français étaient plutôt bien orientés en cette fin de troisième trimestre.

Petit frémissement de l'or

Après des mois de baisse, l'or semble se stabiliser autour de 1 150 dollars l'once. Le métal précieux bénéficie de la chute des marchés actions et des achats réalisés par certaines banques centrales dont celles de Russie et de Chine. Certes, les achats de cette dernière se sont révélés inférieurs aux prévisions. Il n'en demeure pas moins qu'avec la multiplication des incertitudes, l'or retrouve quelques éclats sans pour autant retrouver ses niveaux de 2009.

Pétrole entre espoir et dépression

Si la tendance à long terme se caractérise toujours par un excédent d'offre sur le marché, les cours du pétrole ont terminé cette semaine en légère hausse du fait des bons résultats économiques américains.

Il faut souligner que du fait de la faiblesse des cours, les compagnies pétrolières américaines ont réduit pour une quatrième semaine consécutive leur nombre de puits. Le nombre total de puits aux Etats-Unis est tombé à 640 cette semaine, contre 1 592 il y a un an. Cela devrait, à terme, peser en faveur d'une hausse des prix.

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE

Les Français reprennent-ils espoir ?

L'augmentation du chômage, + 20 000 en catégorie A au mois d'août, aurait pu doucher les espoirs des Français. Tel n'a pas été le cas. Bien au contraire, la confiance des ménages est à nouveau en hausse après cinq mois de stabilité.

Selon l'INSEE, l'indicateur qui la synthétise augmente de 3 points et atteint 97, son plus haut niveau depuis octobre 2007. Il demeure cependant inférieur à sa moyenne de longue période (100).

Tous les indicateurs sont bien orientés. Ainsi, l'opinion des ménages sur leur situation financière personnelle, passée progresse de 2 points quand celle sur leur situation future gagne 3 points. Ils restent néanmoins en dessous de leur moyenne de longue période.

De même, les ménages sont plus nombreux qu'en août à considérer comme opportun de faire des achats importants : le solde correspondant gagne 4 points en septembre et continue de s'élever au-dessus de sa moyenne de long terme.

En septembre, l'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne se redresse nettement : le solde sur leur capacité d'épargne actuelle regagne 5 points et celui concernant leur capacité d'épargne future augmente de 9 points. Ces deux soldes repassent ainsi au-dessus de leur moyenne de long terme.

Après une chute en août, le solde d'opinion concernant l'opportunité d'épargner fait un bon de 14 points et retrouve son niveau du début de l'été. Il demeure, en revanche, inférieur à sa moyenne de longue période.

Un climat des affaires mi-figue-mi-raisin

Si l'indicateur sur le climat des affaires est resté, en septembre, au niveau correspondant à sa moyenne de long terme (100), il demeure stable par rapport au mois d'août. Le climat progresse de deux points dans le commerce de détail et d'un point dans l'industrie. Il perd un point dans le bâtiment, deux points dans les services et quatre points dans le commerce de gros. L'indicateur de retournement pour l'ensemble de l'économie reste dans la zone indiquant une situation conjoncturelle favorable. Cette stabilité prouve que l'économie française se situe sur un plateau. Il y a un réel attentisme de la part des entreprises. Il n'y a pas de signaux alarmistes au niveau économique. Le crédit à la consommation repart, certes à petite vitesse par rapport à la moyenne des pays de la zone euro ; le crédit à l'habitat progresse mais cela ne suffit pas pour le moment à créer un élan. La forte progression du chômage en août qui n'est pas un mois représentatif, indique néanmoins que la situation économique française demeure sans relief.

La chute des classes moyennes

Thomas Piketty souligne la montée des inégalités depuis une vingtaine d'années. Cette évolution qui concerne en premier lieu les Etats-Unis est plus discutable pour la France. Certes, nous assistons à une concentration du patrimoine sur les 1 % les plus riches mais de manière moins nette qu'aux Etats-Unis. Par ailleurs, le rapport entre le niveau de revenus des 10 % les plus pauvres et les 10 % les plus riches reste constant dans notre pays autour de 3,5. Les dernières statistiques sur le sujet publiées par l'INSEE confirment cette situation et démontrent qu'en 2013 le taux de pauvreté s'est légèrement réduit.

En 2013, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage de France métropolitaine est de 20 000 euros annuels, soit 1 667 euros par mois.

Ce montant partage la population en deux, la première moitié ayant moins et la seconde ayant plus.

Pour une famille composée d'un couple avec deux enfants de moins de quatorze ans, cela correspond à un revenu disponible de 42 000 euros par an (soit 3 500 euros par mois).

En 2013, le niveau de vie médian a baissé de 0,1 % en euros constants confirmant une tendance en cours depuis la crise de 2008. De 2008 à 2013, le niveau de vie diminue ainsi de 0,2 % en moyenne par an, après avoir progressé à un rythme annuel moyen de 1,7 % entre 2004 et 2008.

Si en 2012, tous les déciles de niveau de vie avaient diminué, avec une baisse plus accentuée aux extrêmes de la distribution (premier et dernier déciles), en 2013, la baisse concerne les 70 % les Français les plus riches. En revanche, les 30 % les plus modestes bénéficient d'une hausse de leur niveau de vie avec un gain de 1,1 % en euros constants.

La baisse est plutôt faible du quatrième au huitième décile (entre - 0,1 % pour les quatrième et cinquième déciles et - 0,8 % pour le septième décile). Elle est plus forte pour le neuvième décile (- 1,8 %), en recul pour la deuxième année consécutive.

Cette évolution confirme le sentiment que les classes moyennes sont touchées par la crise et les augmentations d'impôt.

Du fait de cette évolution, une réduction des inégalités est constatée en France.

Au regard des principaux indicateurs, la réduction des inégalités amorcée en 2012 s'accroît en 2013. L'indice de Gini diminue de 0,014 (de 0,305 en 2012 à 0,291 en 2013). Ce repli est le plus important depuis 1996. Il efface l'augmentation de 0,013 enregistré depuis le début de la crise, entre 2008 et 2011.

Le rapport entre la masse des niveaux de vie détenue par les 20 % de personnes les plus aisées et celle détenue par les 20 % les plus modestes diminue fortement, de 4,6 à 4,3. Enfin, le rapport entre le neuvième décile, plancher des 10 % les plus aisés, et le premier décile, plafond des 10 % les plus modestes, recule de 3,6 à 3,5.

Les Français les plus aisés connaissent une baisse de leur niveau de vie en partie du fait de l'évolution des revenus du patrimoine. En effet, en 2013, la part des revenus du patrimoine (revenus financiers, loyers perçus par des propriétaires louant leur logement) dans le revenu disponible des ménages a nettement diminué, passant de 11,9 % à 10,9 %. Cette baisse concerne essentiellement les dividendes et les intérêts perçus et explique le recul très marqué des niveaux de vie en haut de la distribution. Les revenus du patrimoine représentent en effet une part beaucoup plus importante du revenu disponible dans le dernier décile (25,9 %) que dans le reste de la population.

Cette baisse est imputable à la baisse des taux d'intérêt et la hausse des impôts. Cette dernière a principalement touché les ménages aisés. En 2013, les impôts directs représentent 27,9 % du revenu disponible des ménages situés au-dessus du neuvième décile, soit 1,9 point de plus qu'en 2012. Par comparaison, la progression est de 0,8 point pour les 90 % de ménages restants. Parmi les mesures qui ont

contribué à la dégradation du niveau de vie, il faut citer l'assujettissement au barème de l'IR des capitaux mobiliers jusqu'ici soumis au prélèvement forfaitaire libératoire, la création d'une tranche supplémentaire d'imposition, le plafonnement de l'effet du quotient familial, le durcissement du plafonnement des niches fiscales. En ce qui concerne les dividendes, leur assujettissement au barème a conduit également les petites entreprises à revoir leur politique de versement des dividendes.

En 2013, 8,6 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire, qui s'élève à 1 000 euros par mois. A ce titre de comparaison, pour une personne seule, le socle du revenu de solidarité active (RSA) s'élève à 483 euros au 1^{er} janvier, puis 493 euros au 1^{er} septembre, et l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) à 787 euros (au 1^{er} avril), sachant que d'autres prestations complètent souvent le revenu disponible de ces allocataires. Ainsi, en 2013, 64,3 % des ménages bénéficiaires du RSA socle vivent en dessous du seuil de pauvreté, contre 45,7 % des ménages qui perçoivent le minimum vieillesse.

Le taux de pauvreté monétaire s'élève en 2013 à 14,0 % de la population, soit un niveau en légère baisse par rapport à celui de 2012 (14,3 %).

Cette évolution s'accompagne d'une hausse du niveau de vie médian des personnes pauvres, qui atteint 802 euros par mois en 2013 pour 788 euros en 2012 (en euros constants). Ainsi, l'intensité de la pauvreté baisse, passant de 21,2 % en 2012 à 19,8 % en 2013. Le repli entre 2012 et 2013 s'explique en partie par la revalorisation de certaines prestations destinées aux plus modestes : RSA et allocation logement. Il fait suite à une hausse de 2,1 points entre 2008 et 2012.

Le taux de pauvreté au seuil de 50 %, qui cible une population plus pauvre que le taux au seuil de 60 % (seuil retenu le plus souvent au niveau européen), diminue également, de 8,5 % en 2012 à 8,0 % en 2013.

Du fait du gel des retraites et d'une moindre revalorisation de certaines prestations sociales, la proportion des retraités tombant en-dessous du seuil de pauvreté augmente, quand celle des actifs diminue. Le taux de pauvreté des retraités passe de 7,7 % à 7,9 % de 2012 à 2013.

Après avoir progressé entre 2010 et 2012, le taux de pauvreté des jeunes de 18 à 29 ans (hors ménages étudiants) diminue sensiblement de 20,6 % en 2012 à 18,6 % en 2013. Leur niveau de vie médian augmente de 0,6 % en euros constants. Parmi ces jeunes adultes, la pauvreté recule surtout chez les chômeurs (- 4,2 %), puis chez les actifs occupés (- 2,2 %). En 2013, les jeunes adultes représentent 26,4 % de la population pauvre, contre 29,2 % en 2012.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

The british High Wire

Jusqu'à maintenant, aucun pays membre n'a réellement menacé de sortir de l'Union européenne. Certes, la Grèce a failli être expulsée mais justement cela n'a pas été le

cas. Certes, de plus en plus de parties nationalistes réclament plus ou moins ouvertement le départ de l'Union européenne de leur pays. En ce qui concerne le Royaume-Uni, un référendum demandé par le parti conservateur au pouvoir doit être organisé avant la fin de l'année 2017. Il est fort probable qu'il le soit l'année prochaine.

Un éventuel retrait du Royaume-Uni aurait des effets institutionnels et économiques importants. Ce serait un regrettable précédent qui pourrait en appeler d'autres. Cela constituerait le premier recul de la construction européenne en soixante ans. Le départ des Anglais aurait des conséquences tant sur les flux d'investissement, les financiers et les flux commerciaux. Il y aurait forcément un avant et un après départ. Certes, des mesures d'adaptation pourraient être prises pour atténuer ses effets.

Le Royaume-Uni est un membre important et ancien de l'Union

Le Royaume-Uni n'est pas un des membres fondateurs de la CEE en 1957. Les gouvernements britanniques étaient réticents face aux transferts de souveraineté qu'imposait le Traité de Rome. Le pays sortait de la Seconde Guerre Mondiale avec l'image de celui qui l'avait emporté avec les Etats-Unis face aux Allemands. Dès 1963, avec l'accumulation de mauvais résultats économiques, la fin de l'Empire, le Royaume-Uni révisé ses positions et demande à adhérer à la CEE. A deux reprises, la France utilise son veto pour s'y opposer (1963 et 1967). Pour le général de Gaulle, le Royaume-Uni est le « Cheval de Troie des Etats-Unis ». Il l'accuse de préférer ses propres intérêts à ceux de la Communauté européenne, et le monde à l'Europe. La France est néanmoins très isolée sur ce sujet. La France changera de position avec l'arrivée au pouvoir de Georges Pompidou plus anglophile que son prédécesseur et en froid avec le Gouvernement allemand de l'époque qui concurrençait la France avec son ouverture à l'Est tout en renforçant ses liens d'amitié avec les Etats-Unis.

L'entrée du Royaume-Uni, en 1973, marque le 1^{er} élargissement de l'Europe. Dans le sillage britannique, adhèrent alors à la CEE le Danemark et l'Irlande. La Norvège aurait dû faire partie du groupe mais sa population a rejeté, par référendum, l'adhésion). Depuis 1973, l'adhésion britannique pose problème. Un référendum est organisé en 1975, référendum qui confirme l'adhésion. Mais en 1979, Margaret Thatcher provoque une crise au sein de la CEE en demandant une restitution d'une partie de la contribution britannique au budget européen. Le Royaume-Uni est un des plus contributeurs nets du fait qu'il bénéficie de peu de retours au titre de la Politique Agricole Commune. C'est le fameux « I want my money back » de Margaret Thatcher en 1979 qui conduit à une réforme du calcul de la contribution britannique au budget européen. Après ce bras de fer, le Royaume-Uni bénéficie de plusieurs clauses d'exemption : à l'Union économique et monétaire, à l'espace Schengen, à l'Espace de liberté de sécurité et de justice, au chapitre social du Traité de Maastricht (Tony Blair a aboli cette option en 2007), la non-signature de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ou encore, plus récemment, du Pacte budgétaire.

Malgré ce régime dérogatoire, le Royaume-Uni est un membre actif de la construction européenne. Il ne faut pas oublier que l'Union européenne pratique plus

le service à la carte que le menu unique. Ainsi, le Danemark et la Suède ont décidé de ne pas participer à la zone euro.

L'Irlande ne fait pas non plus partie de l'Espace Schengen. La Bulgarie, Chypre, la Croatie et la Roumanie n'appliquent pas plus ces accords. Les départements d'outre-mer français ou les territoires néerlandais des Caraïbes, ne sont pas couverts par les accords de Schengen tout en faisant partie de l'Union européenne. Les îles d'Outre-mer bénéficient de régimes fiscaux particuliers, avec pour la France l'octroi de mer.

Le Danemark et l'Irlande n'adhèrent pas à l'Espace de liberté de sécurité et de justice. Le Danemark ne participe pas à la Politique de sécurité et de défense commune et la Pologne n'est pas signataire de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. En ce qui concerne le Pacte budgétaire, la Croatie et la République tchèque ont également choisi de ne pas le signer.

Le Royaume-Uni est un des Etats membres les plus actifs dans le processus de construction européenne.

Le Royaume-Uni a été l'un des moteurs dans la construction d'une politique européenne de sécurité et de défense. Le pays a joué un rôle moteur dans l'élargissement de l'Union Européenne

L'approfondissement du marché unique, avec comme actuels travaux son extension aux services et à l'économie numérique doit beaucoup au Royaume-Uni. Il en est de même pour la mise en place du marché unique des capitaux.

Un détricotage difficile

Les Britanniques restent le deuxième contributeur net européen derrière les Allemands. Leurs départs signifieraient une augmentation de la contribution pour l'Allemagne comme pour la France.

En 2013, la contribution nette britannique était de 8,6 milliards d'euros contre 13,8 milliards d'euros pour l'Allemagne et 8,4 milliards d'euros pour la France.

Le Royaume-Uni est un maillon essentiel de l'Europe pour les échanges commerciaux et pour les flux de capitaux. Pour les Vingt-sept dans leur ensemble, le Royaume-Uni est le deuxième partenaire commercial (derrière les Etats-Unis), la deuxième destination des investissements directs étrangers. Rapportées au PIB, les exportations vers le Royaume-Uni sont particulièrement importantes pour l'Irlande, la Belgique et les Pays-Bas (plus de 7%). La Slovaquie, la République tchèque et la Hongrie représentent un deuxième groupe (entre 4 % et 5 %), un troisième réunissant l'Allemagne, la Pologne, le Danemark, la Suède et de plus petits pays d'Europe Centrale (entre 2 % et 3 %).

Pour l'Irlande, le départ du Royaume-Uni de l'Union ne serait pas simple à gérer. Le Royaume-Uni est la première destination des exportations irlandaises et la première source d'importations, notamment de services. Les stocks d'IDE cumulés représentent environ 60 % du PIB irlandais. Cette prépondérance du marché britannique pour l'Irlande se traduit en termes d'emplois, puisqu'il est généralement

estimé que près de 200 000 postes (soit environ 10 % de l'emploi total) sont directement liés aux exportations vers le Royaume-Uni.

Le départ britannique aurait également un impact économique et financier pour les Belges, les Néerlandais, les Allemands et les Français. Certes, des traités et des conventions entre le Royaume-Uni et l'Union pourraient être signés mais cela exigera un peu de temps et sera, par définition, moins facile d'usage que le droit européen en vigueur aujourd'hui.

David Cameron espère arracher un accord global avec les Etats membres afin de pouvoir appeler à voter en faveur du maintien du Royaume-Uni dans l'Union. En l'état actuel, les revendications britanniques restent floues.

En ce qui concerne la libre circulation de la main d'œuvre, le gouvernement voudrait pouvoir réserver le bénéfice des prestations sociales aux seuls résidents britanniques et ainsi mettre un terme au « tourisme social ». Une telle dérogation constituerait la remise en cause d'un des principes fondateurs de la construction européenne, la libre circulation des personnes. En outre, pour le moment, cette discrimination n'a été demandée que de la part des partis nationalistes. Une étude de l'OCDE (« L'impact fiscal de l'immigration dans les pays de l'OCDE », dans « Perspectives des migrations internationales » juin 2013) concluait ainsi que les immigrés étaient des contributeurs nets positifs aux finances publiques britanniques.

Si une telle dérogation était accordée aux Britanniques, de nombreux autres Etats la demanderaient. Ce serait le cas dans les pays d'Europe centrale et orientale. Les partis nationalistes en feraient leur cheval de bataille à toutes les élections.

Au niveau du contrôle des décisions européennes, le Royaume-Uni demande la réintroduction d'un droit de véto au nom de la défense de ses droits souverains. Lui accorder cette prérogative constituerait un retour en arrière. L'abandon du droit de véto a été la condition sine qua none de l'élargissement.

Le dossier britannique est de meilleure facture en ce qui concerne le renforcement et la clarification du principe de subsidiarité. La volonté de lutter contre l'influence de la Commission de Bruxelles peut trouver de l'écho dans de nombreuses capitales européennes.

David Cameron pourrait également demander une plus grande libéralisation dans les échanges. Sur ce dossier, il aurait inmanquablement la France en opposante mais il pourrait se trouver des alliés. Ainsi, il pourrait rallier à sa cause le Danemark, l'Irlande, les Pays-Bas et la Suède. L'Allemagne serait en position d'arbitre entre la France et la perfide Albion. Intéressée par la libéralisation, elle pourrait exiger des concessions britanniques sur d'autres sujets. L'Allemagne, à la différence de la France ou du moins d'une partie de la France, est tout comme le Royaume-Uni favorable au traité transatlantique. Mais, l'Allemagne peut être plus réticente pour la création d'un véritable marché unique des services.

Les négociations entre pays membres risquent d'être complexes. La diplomatie européenne avec ses alliances de circonstances, ses coups à plusieurs bandes, va

pouvoir s'en donner à cœur joie durant les prochains mois. Une nouvelle fois l'Europe jouera à se faire peur sauf qu'à force d'être sur une corde raide, cette dernière pourrait casser.

Le Portugal, un suspens sans danger ?

Les élections législatives sont fixées au Portugal le 4 octobre prochain. 230 postes sont à pourvoir. Le résultat est incertain. Le Parti Socialiste (PS) et l'alliance composée du Parti populaire (CDS-PP) et des sociaux-démocrates (PSD) au pouvoir depuis 2011, peuvent l'emporter. A la différence des autres Etats européens, les politiques de rigueur mises en œuvre depuis plusieurs années n'ont pas provoqué l'émergence d'un ou plusieurs partis extrémistes.

L'amélioration depuis 2013 de la situation économique peut expliquer que le duel entre les partis traditionnels est très serré. Après plusieurs années de crise, le Portugal a renoué avec la croissance en 2014, +0,9 % contre -1,6 % en 2013.

Le Portugal profite à plein de la baisse des cours du pétrole et de la dépréciation de l'euro. Ce pays est très dépendant de l'étranger pour ses achats d'énergie et de matières premières. Par ailleurs, le Portugal devrait profiter d'une conjoncture un peu plus favorable au sein de la zone euro qui absorbe 60 % de ses exportations de marchandises.

Le PIB a été en augmentation de 0,4 % au premier semestre. Sur 2015, la croissance pourrait atteindre 1,7 %.

Plusieurs points de faiblesse demeurent. L'investissement des entreprises reste atone en raison de leur niveau élevé d'endettement et du fait d'une sous-utilisation des capacités de production.

Le PIB est toujours, au deuxième trimestre 2015, inférieur de 7 % au précédent point haut du premier trimestre 2008, et le taux de chômage est de 12,1% en juillet. Il est certes en nette baisse. Il atteignait 17,5% en janvier 2013 supérieur de près de 4 points à celui du début de 2008.

Les stigmates de la crise sont donc forts. Il faut souligner qu'elle a eu pour conséquence une augmentation forte de l'émigration (110 000 en 2013, contre 70 000 en 2010 pour une population de 10,4 millions fin 2013). Cette émigration et le fort taux de chômage pèsent défavorablement sur la consommation.

Au niveau des finances publiques, de nets progrès sont constatés. Le Portugal a réduit son déficit budgétaire depuis 2010 de 11,2 % en 2010 à 4,5 % du PIB en 2014, Il devrait s'élever à 3,1 % en 2015 soit moins que la France. La dette publique reste élevée. Elle a atteint plus de 130 % du PIB en 2014.

Il est possible que les élections du 4 octobre ne dégagent aucune majorité pouvant conduire à la formation d'un gouvernement minoritaire ou la constitution d'une grande coalition. A priori, il ne devrait pas y avoir de changement de cap dans la politique qui sera suivie par le prochain gouvernement.

LE COIN DES TENDANCES

COP 21 – La fin du soutien aux énergies fossiles

De plus en plus d'organisations internationales et pas exclusivement des ONG demandent aux Etats de mettre un terme à leur politique d soutien aux énergies fossiles. Sur ce sujet, l'OCDE a publié une étude sur le montant des aides dont bénéficient la production et la consommation de combustibles fossiles. Ces aides représenteraient, pour les pays de membres de l'OCDE et les grandes économies émergentes, entre 160 à 200 milliards de dollars par an.

L'inventaire 2015 des mesures de soutien pour les combustibles fossiles de l'OCDE recense près de 800 programmes de dépenses et allègements fiscaux mis en œuvre dans les 34 pays de l'OCDE et six grandes économies émergentes du G20 (Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Russie et Afrique du Sud) qui incitent à produire ou à consommer des combustibles fossiles. Il s'agit notamment de mesures qui réduisent les prix pour les consommateurs ainsi que les coûts d'exploration et d'exploitation pour les compagnies pétrolières et gazières.

Les États dépensent, pour soutenir les combustibles fossiles, quasiment le double du montant nécessaire pour atteindre les objectifs de financement de la lutte contre le changement climatique définis par la communauté internationale, qui appelle à mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020.

Les deux tiers environ des mesures recensées dans l'inventaire de l'OCDE ont été adoptées avant l'an 2000, dans un contexte économique et environnemental très différent. Or les priorités d'action changent et obligent les gouvernements à réévaluer la pertinence et l'efficacité de politiques qui perpétuent notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles avec l'argent du contribuable.

Des Français connectés mais pas heureux

Internet ne rend pas heureux. Il n'y a pas obligatoirement de liens de causalité entre l'un et l'autre mais force est de constater que si les Français passent de plus en plus de temps sur le grand réseau, ils sont également de moins en moins satisfaits de leur vie tant sur un point financier que social.

Les Français figurent parmi les Européens les mieux équipés pour surfer sur les réseaux.

- 90 % des Français de plus de 12 ans disposent d'un téléphone fixe ;
- 89 % un téléphone mobile. ;
- 82 % des Français ont au moins un ordinateur et un abonnement à Internet ;
- 61 % disposent d'un ordinateur portable ;
- 46 % ont un smartphone ;
- 36 % possèdent plusieurs ordinateurs ;
- 29 % ont une tablette.

Pour l'accès à Internet, la France arrive au 5^{ème} rang européen juste après les Pays-Bas, la Suède, le Danemark et la Finlande.

Les Français surfent et utilisent leur Smartphone de plus en plus pendant leurs temps morts (transports, salle d'attente...). 49 % envoient des SMS et des mails, 48 % écoutent de la musique, 26 % font des recherches sur Internet, 21 % jouent et 12 % regardent des vidéos.

En regardant la télévision, les Français ont de plus en plus les yeux sur Internet. 48 % consultent leurs mails ou leurs sms, 44 % passent des appels téléphoniques, 22 % participent à des réseaux sociaux et 16 % effectuent des commandes en ligne.

41 % des Français pensent ne plus pouvoir se passer au quotidien Internet. 69 % jugent l'accès aux mails indispensables, 40 % pensent de même pour les sites d'information.

Dans le même temps, 77 % des Français se plaignent d'un manque de cohésion sociale. Cette insatisfaction est en hausse de 8 points en un an. L'individualisme est considéré comme un véritable danger au niveau de la cohésion sociale. Ce danger arrive très largement devant l'impact de la mondialisation, des discriminations, des inégalités...

Par ailleurs, seulement 21 % des Français pensent que leur niveau de vie a augmenté en 10 ans. Il n'y a que 4 % des Français qui pensent que le niveau de vie des Français a augmenté. 70 % des Français considèrent qu'ils font des restrictions sur leur budget. Ils considèrent que depuis 12 ans leur pouvoir d'achat baisse, ce qui n'est dans les faits vérifié que depuis 2012. Il y a une réelle insatisfaction en ce qui concerne la montée des dépenses de logement.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 28 septembre

Aux **Etats-Unis**, il faudra **suivre la consommation des ménages ainsi que l'évolution de leurs revenus** pour le mois d'août. Il faudra également regarder **les promesses de ventes des maisons** pour ce même mois d'août.

Au **Japon**, seront publiés le résultat du commerce de détail et la production industrielle du mois d'août

Mardi 29 septembre 15

En **Espagne**, sera communiqué **l'indice des prix** pour le mois de septembre.

En **Italie**, il faudra suivre **la publication du taux de chômage** du mois d'août et **le taux d'inflation** du mois de septembre.

En **Allemagne**, sera également communiqué **le taux d'inflation** du mois de septembre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra regarder la publication de **l'indice sur la confiance des consommateurs**.

Mercredi 30 septembre

En **Allemagne**, sera connue **l'évolution du chômage** au mois de septembre.

Pour la **zone euro**, sera connu **le taux de chômage** du mois d'août et **le taux d'inflation** du mois de septembre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra **regarder l'indice des directeurs d'achat PMI** de Chicago pour mois de septembre.

Jeudi 1^{er} octobre

En **Chine**, il faudra surveiller **les indices PMI manufacturier et non manufacturier ainsi que l'indice PMI services** pour le mois de septembre.

Il faudra également suivre **la publication des indices « PMI manufacturier »** du mois de septembre pour **l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, la zone euro, le Royaume-Uni et les Etats-Unis**.

Pour la **zone euro**, il sera intéressant de regarder **le compte rendu de la réunion de politique monétaire de la BCE**.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **les dépenses de construction** du mois d'août et les ventes totales de véhicules.

Au **Japon**, sera communiqué **le taux de chômage** du mois d'août

Vendredi 2 octobre

En **Allemagne**, seront communiquées **les ventes de détail** du mois d'août.

En **Espagne**, il faudra suivre **l'évolution du chômage** du mois de septembre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra regarder **le revenu horaire moyen, l'emploi non agricole, le taux de chômage et le taux de participation au marché du travail** pour le mois de septembre.

Dimanche 4 octobre

Elections législatives au Portugal

La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----
Prénom -----
Fonction: -----
Organisme: -----
Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----
Pays
Tél.: -----
E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC